

Paris, le 7 octobre 2022.

COMMUNIQUE DE PRESSE – 4^{ème} Biennale de l'outillage

OUTILLAGE : la quatrième biennale s'est tenue le 19 septembre à Paris organisée par les acteurs du SECIMPAC.

Le Secimpac, Syndicat des Marques d'Outillages Portatifs et Consommables pour les Professionnels et le Grand Public – du Bâtiment/construction, du jardin et Forêts, et du Bricolage, a rassemblé près de 150 personnes, lors de la 4^{ème} Biennale de l'outillage qui s'est tenue le lundi 19 septembre 2022 sur le Bateau Le BOREAS à Paris.

Cette soirée a été consacrée à la compréhension des enjeux des différents secteurs suivis par le SECIMPAC et aux perspectives de ces marchés ainsi qu'aux enjeux des réglementations environnementales actuelles et futures. Puis la conférence a laissé place à la convivialité, et les convives ont pu échanger en naviguant sur la Seine.

Nous remercions vivement nos partenaires et notamment EcoMobilier, notre partenaire Premium de cet événement, ainsi que la société GfK, partenaire de longue date du SECIMPAC, pour sa participation.

APRES UNE ANNEE 2021 EXCEPTIONNELLE, 2022 RETROUVE UNE CERTAINE STABILITE

Les grandes tendances du marché du bricolage (GP) et du bâtiment/industrie (Pro) (un partenariat Secimpac/GfK) : le e-commerce pèse dorénavant 15% des ventes (sell-in) d'outillage de bricolage et de construction à fin juin 2022. Les marchés ont été très dynamiques en 2021 avec une progression de 35% au 1^{er} semestre (vs S1 2019). En revanche, le 1^{er} semestre 2022 est en retrait de 10% (vs S1 2021).

Sur le marché du Bricolage, les outils sans fil représentent dorénavant plus de 47% des ventes aux consommateurs (sell-in, en valeur) alors qu'il ne représentait que 35% en 2009. Le seul segment qui est en retrait, est la perceuse qui est en chute de 8% en 2021 vs 2020 (en sell-out) et se poursuit sur le 1S 2022 (-19%) vs S1 2021.

La tendance en valeur du marché JARDIN et FORET a progressé fortement en +24% en 2021 (vs 2020) et reste positif à 9,8% au 1^{er} semestre 2021 (vs S1 2021) en cumul. Le segment des ventes par internet représente 6% des ventes (sell-in) et celui de la distribution spécialisée représente 70% des ventes en sell-in. Les produits thermiques représentent 49% des ventes (sell-in) et les produits sur batterie représentent 37%. La distribution spécialisée tire son épingle du jeu en progressant de 10% sur 4 ans et profite aux produits thermiques entre 2020 et 2021, dû à la crise et aux soucis d'approvisionnement des produits électriques.

Pour le **marché de l'outillage professionnel dédié à la construction**, le marché fut très dynamique en 2021 avec une progression de 24% (vs 2020) et ralentit sur le 1^{er} semestre 2022 (vs 2021) avec une chute de 7% en valeur (+34% au 1^{er} semestre 2021 vs S1 2019). Dans ces mêmes segments de distribution, les équipements sur batterie pèsent dorénavant plus de 61% des ventes en sell-in.

MIEUX INFORMER, MIEUX CONCEVOIR, MIEUX REEMPLOYER ET RECYCLER

La Biennale de l'outillage du Secimpac a aussi été l'occasion d'aborder les enjeux environnementaux de la filière et notamment les obligations de la filière, contenus dans la loi AGECE du 10/02/2020 et notamment, les travaux sur les filières REP (responsabilité élargie des producteurs) existantes mais également les nouvelles filières, telles que les huiles usagées et les Articles de bricolage et Jardin.

Le SECIMPAC en quelques mots...

Présidé par Pierrick AUBOIRON, le SECIMPAC rassemble quasiment une trentaine d'entreprises du secteur et représente les plus grandes marques de la filière des outillages motorisés (électriques filaires et sur batteries, thermiques et pneumatiques) et leurs consommables, ainsi que de l'outillage à main, et les instruments de mesure, destinés aux professionnels du bâtiment et de l'industrie, aux bricoleurs et à l'entretien des espaces verts.

En 2021, le chiffre d'affaires cumulé des entreprises adhérentes du SECIMPAC était de près de 3.3 milliards d'euros et de 6000 salariés en France.

Pour en savoir plus sur le SECIMPAC : www.secimpac.org

Le SECIMPAC est affilié à la FICIME (Fédération des entreprises internationales de la mécanique et de l'électronique), ce qui permet aux adhérents du SECIMPAC de bénéficier des services supports en matière juridique, fiscale, de droit social, de douane, technique et environnementale. Le poids économique de la FICIME représente un Chiffre d'Affaires total estimé à 44 milliards d'euros, et 420 000 emplois en France. www.ficime.org